



Strasbourg, le 23 mars 2018

THB-GRETA(2018)LD31

(cf. point 36 du projet d'ordre du jour de la 31ème réunion)

GROUPE D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS (GRETA)

31ème réunion du GRETA

Strasbourg, 19-23 mars 2018

LISTE DE DÉCISIONS

-
- Point 1 Ouverture de la réunion
- Point 2 Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
- Point 3 Rapport oral du Bureau
- Point 4 Questions administratives et budgétaires
- Point 5 État des signatures et ratifications de la Convention
- Point 6 1er cycle d'évaluation : adoption du rapport final du GRETA sur l'Estonie

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

- Point 7 2ème cycle d'évaluation : adoption du rapport final du GRETA sur l'Espagne

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

- Point 8 2ème cycle d'évaluation : adoption du rapport final du GRETA sur la Suède

Le GRETA a adopté le rapport final sur tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

- Point 9 2ème cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur l'Azerbaïdjan

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

- Point 10 2ème cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur le Luxembourg

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

-
- Point 11 2ème cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur les Pays-Bas
- Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.
- Point 12 2ème cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur l'Ukraine
- Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.
- Point 13 Projet de rapport sur la Hongrie sous la règle 7 des Règles de procédure d'évaluation de la mise en œuvre de la Convention
- Le GRETA a examiné le projet de rapport et l'a adopté, sous réserve de certains amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux semaines.
- Point 14 2ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Italie
- Point 15 2ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation au Saint-Marin
- Point 16 2ème cycle d'évaluation : suivi du rapport final sur la Serbie
- Point 17 2ème cycle d'évaluation : suivi du rapport final sur la Slovénie
- Point 18 2ème cycle d'évaluation : suivi du rapport final sur l'« l'ex-République yougoslave de Macédoine »
- Point 19 7ème rapport général sur les activités du GRETA
- Point 20 2ème cycle d'évaluation : préparation des prochaines visites d'évaluation
- Point 21 Rapport provisoire du groupe de travail ad hoc sur le bilan du 2ème cycle d'évaluation
- Point 22 Préparation du 3ème cycle d'évaluation et de la réunion supplémentaire du GRETA au 24-25 mai 2018
- Point 23 Préparation de la conférence marquant le 10ème anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention
- Point 24 Suivi de la 22ème réunion du Comité des Parties
- Point 25 Rapports des gouvernements sur les mesures prises pour se mettre en conformité avec les recommandations du Comité des Parties
- Le GRETA a décidé d'envoyer une lettre au Comité des Parties en l'informant que les informations contenues dans le rapports soumis par les autorités de la Suisse seraient prises en compte lors du 2ème cycle d'évaluation.

Le GRETA a examiné les rapports soumis par les autorités de l'Arménie, de la Lettonie, de Malte et du Portugal aux recommandations du Comité des Parties dans le cadre du 2ème cycle d'évaluation et convient des questions exigeant un suivi et qui devraient être signalées au Comité des Parties.

- Point 26 Discussion thématique sur les visites aux centres de rétention pour des demandeurs d'asile et/ou migrants irréguliers
- Point 27 Échange de vues avec Petra Bakker, Commissaire de Police, Coordinatrice nationale néerlandaise EMPACT
- Point 28 Présentation de la base de données/outil HUDOC-GRETA
- Point 29 Projet de Recommandation de politique générale sur les questions de protection internationale en rapport avec des victimes de la traite des êtres humains
- Point 30 Informations sur les activités d'autres organes du Conseil de l'Europe, d'autres organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales intéressant le GRETA
- Point 31 Activités de suivi relatives aux recommandations du GRETA
- Point 32 Communications reçues contenant des informations à l'attention du GRETA
- Point 33 Dates des prochaines réunions
32ème réunion : 9 au 13 juillet 2018
33ème réunion : 3 au 7 décembre 2018
34ème réunion : 18 au 22 mars 2019
- Point 34 Points à inscrire à l'ordre du jour de la 32ème réunion
- Point 35 Questions diverses
- Point 36 Adoption de la liste des décisions prises pendant la 31ème réunion